



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER  
MRC DE LA MITIS

## **AVIS PUBLIC AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER**

AVIS PUBLIC est donné par Robert Lyman, directeur général et Greffier-trésorier de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le vendredi, 31 janvier à 18 h30.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire.**
- 2. Vérification de l'avis de convocation.**
- 3. Adoption de l'ordre du jour.**
- 4. Adoption du règlement #284-25 portant sur la limitation de vitesse sur la rue Bélanger, le Rang 7<sup>e</sup> Ouest et sur la route du Portage.**
- 5. Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour.**
- 6. Clôture et levée de l'assemblée**

**Donné à Saint-Charles-Garnier ce 26 janvier 2025**

Robert Lyman, Greffier-trésorier

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné Robert Lyman directeur général et greffier trésorier, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le dimanche, 26 janvier 2025.

En foi de quoi, je signe à Saint-Charles-Garnier ce 26 janvier 2025

Robert Lyman, directeur général, greffier-trésorier